Fonds équilibré de croissance mondial AGF – série FV

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré de croissance mondial AGF (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements AGF Inc. au 1-800-267-7630 ou à l'adresse tigre@AGF.com, ou visitez le site www.AGF.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

CODES DU FONDS :	$CAN : AGF2510
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE (SÉRIE FV) :	5 septembre 2018
VALEUR TOTALE AU 1 MARS 2025 :	653,1 millions $
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG au 30 septembre 2024) :	1,22 %
GESTIONNAIRE DU FONDS :	Placements AGF Inc.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Placements AGF Inc.
DISTRIBUTIONS :	Mensuelles, taux annuel cible de 5 %, plus annuelles en décembre. Les distributions sont réinvesties ou, dans certains cas, sont versées en espèces, selon votre choix.
PLACEMENT MINIMAL :	initial 500 $; additionnel 25 $

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de l'OPC est d'obtenir un rendement supérieur à la moyenne provenant à la fois de la plus-value du capital et des intérêts créditeurs, moyennant un degré de risque modéré. L'OPC a recours à une méthode de répartition de l'actif. Il investit principalement dans des actions de sociétés situées dans des pays et oeuvrant dans des secteurs dont on s'attend à ce qu'ils connaissent une croissance supérieure à la moyenne, dans des obligations et dans des effets du marché monétaire à court terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements détenus par le Fonds en 1 mars 2025. La répartition des titres en portefeuille peut changer.

Dix principaux placements (1 mars 2025)

1. Fonds Sélect mondial AGF - Série I	61,3 %
2. Fonds d'obligations à rendement global AGF - Série I	24,3 %
3. Fonds mondial de dividendes AGF - Série I	8,2 %
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0 %
5. FNB neutre au marché Anti-bêta É.-U. - couv. $CAN AGF	2,2 %
Pourcentage total des 5 principaux placements :	**99,0 %**
Nombre total de placements :	**5**

Répartition des placements (1 mars 2025)

Actif

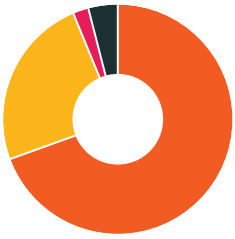

Fonds d'actions	69,5 %
Fonds de titres à revenu fixe	24,3 %
FNB d'actions	2,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0 %

MFP_02510_24-F

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Placements AGF Inc. estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **de faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques d'un placement dans l'OPC? » et « Risques inhérents aux OPC » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la série FV du Fonds au cours des 6 dernières années. Cette section présente le rendement du Fonds après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la série FV du Fonds chacune des 6 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 de ces 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

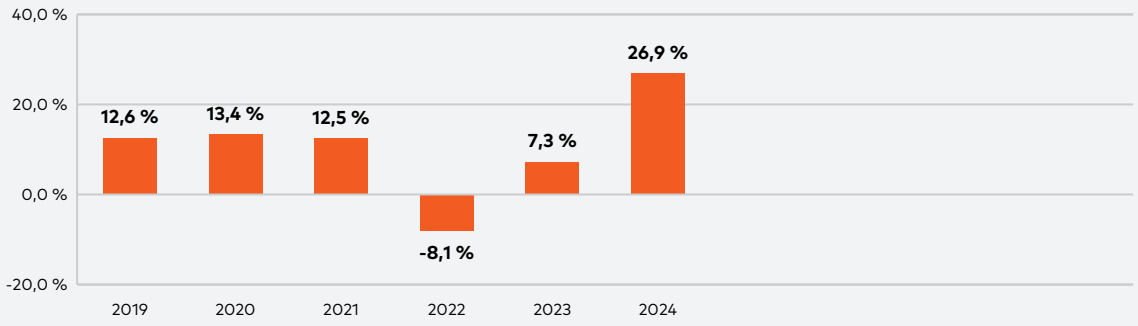

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la série FV sur trois mois au cours des 6 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de trois mois terminée le	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	12,4 %	31 janvier 2021	Votre placement s'élèverait à 1 124 $
Pire rendement	-13,0 %	31 mars 2020	Votre placement aurait chuté à 870 $

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts du Fonds a été de 10,4 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 $ dans ce Fonds depuis son lancement, votre investissement s'élèverait maintenant à 1 847 $.

MFP_02510_24-F

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ? AUX INVESTISSEURS QUI :

- recherchent un portefeuille composé d'actions et de titres à revenu fixe étrangers au sein d'un seul organisme de placement collectif
- ont un horizon de placement à moyen ou à long terme
- ont une tolérance au risque de faible à moyenne
- en ce qui concerne la série FV, préfèrent obtenir des rentrées de fonds mensuelles régulières qui peuvent comprendre un remboursement de capital

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des actions ou des parts de la série FV du Fonds. Le rendement de chaque série de parts du fonds peut varier en raison des charges et des frais différents qui y sont liés (y compris toute commission). Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais d'acquisition applicables à l'achat des parts de ce Fonds. Vous pouvez acheter des parts de la série FV uniquement par l'entremise d'un représentant ayant obtenu l'approbation préalable de Placements AGF Inc.

MFP_02510_24-F

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. En 30 septembre 2024, les frais associés à la série représentaient 1,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,80 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes, de tous frais d'exploitation qui ne sont pas couverts par les frais d'administration fixes, et de la quote-part de RFG du Fonds, s'il y a lieu, se rapportant à tout fonds sous-jacent. Placements AGF Inc. a renoncé à un certain nombre ou à la totalité des frais reliés au Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais relatifs aux opérations du Fonds.	0,06 %
Frais du Fonds	**1,28 %**

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi ne sera versée.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme ou fréquente	Jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 30 jours civils suivant la date de souscription, ou si des rachats ou des échanges multiples ont été effectués dans les 15 jours civils suivant cette date. Ces frais sont remis au Fonds.
Services tarifés	Cette série est disponible si vous avez un compte à services tarifés ou associé à des frais globaux, pour lequel vous payez directement des frais à l'entreprise de votre représentant.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements AGF Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Placements AGF Inc.
CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 3900
Toronto (Ontario)
M5J 0G1

Téléphone : 905-214-8205
Sans frais : 1-800-267-7630
Site Web : www.AGF.com/fr
Courriel : tigre@AGF.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

MFP_02510_24-F